

# FICHE DE POSTE – DIRECTEUR MEDICAL

*DSRP Périnatalité Auvergne-Rhône-Alpes – Phase de préfiguration*

## Contexte

Le Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSRP) Auvergne-Rhône-Alpes est en cours de préfiguration, en anticipation de la création de l'association régionale (objectif : novembre). Le Directeur médical pilote la structuration du dispositif, la gouvernance et le déploiement régional, en lien avec l'ARS et les acteurs de terrain.

## Identification du poste

**Intitulé :** Directeur médical du DSRP Périnatalité Auvergne-Rhône-Alpes

**Localisation :** Siège régional : Lyon (déplacements fréquents en région)

**Télétravail :** Oui (modalités à préciser)

**Temps de travail (préfiguration) :** 0,4 ETP (environ 2 jours/semaine) – à réévaluer après préfiguration

**Rattachement hiérarchique :** Gouvernance du DSRP (phase de préfiguration)

**Rattachements fonctionnels :** ARS ARA ; pilotes de commissions ; antennes locales

**Ressources support :** Temps administratif dédié : non encore formalisé

**Rémunération :** Rémunération salariée mensualisée selon le statut du professionnel recruté

## Finalité du poste

Le poste de direction médicale régionale du DSRP vise à améliorer le pilotage et la coordination régionale de la politique de périnatalité en AURA et à veiller à la participation de tous les acteurs de la périnatalité afin d'assurer une meilleure représentativité.

Il devra dans un premier temps conduire la phase de préfiguration jusqu'à la création de l'association et installer les conditions du fonctionnement pérenne.

## Organisation territoriale

Le DSRP s'appuie sur 5 antennes locales (maintien sur les territoires des anciens réseaux de périnatalité) : Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne. Le siège régional est situé à Lyon hors site de coordination locale, afin de faciliter les échanges avec l'ARS.

## Missions principales

- Co-piloter, avec l'ARS, la création et la structuration de l'association DSRP (statuts, gouvernance, organisation, outils) – objectif : novembre.
- Assurer de manière pérenne le pilotage et la coordination régionale du DSRP
- Elaborer la feuille de route régionale annuelle : concertation, priorisation, pilotage de la mise en œuvre.

- Animer la gouvernance (instances de pilotage) et coordonner les commissions médicales et les coordinations territoriales
- Assurer en binôme avec le président du DSRP le dialogue de gestion avec l'ARS
- Porter une dynamique qualité et sécurité des parcours (RMM, EIG/EIGS, harmonisation des pratiques, appui aux professionnels).
- Structurer le dispositif de suivi-évaluation : indicateurs, analyses, rapports, plans d'amélioration.

### Missions complémentaires

- Garantir une harmonisation régionale des protocoles et des procédures en veillant à leur déclinaison territoriale
- Améliorer la cohérence du parcours en périnatalité notamment en renforçant le lien ville-hôpital
- Promouvoir des pratiques rigoureuses et respectueuses du droit des patients quelles que soient les modalités de naissance choisies par les parents
- Être force de proposition concernant l'évaluation des actions mises en œuvre avec notamment la mise en place des indicateurs d'efficience
- Identifier des leviers concernant l'attractivité des professionnels de santé en périnatalité avec une attention particulière sur les territoires en tension

### Livrables attendus (exemples)

- Statuts et gouvernance opérationnelle de l'association (CA/bureau installés, charte de fonctionnement).
- Feuille de route régionale annuelle (validée) et plan d'actions.
- Rapport(s) annuel(s) : activité DSRP et rapport régional en périnatalité (socle et analyses)
- Cadre de fonctionnement des antennes : organisation, reporting, outils communs.

### Compétences et profil

- Capacité à développer une vision stratégique et à identifier les enjeux régionaux en périnatalité
- Appétence pour créer et animer un collectif en facilitant la participation
- Professionnel de la périnatalité en exercice et si possible avec une expérience de coordination de réseau
- Connaissance de la spécificité d'exercice en ES, en secteur libéral ou en PMI
- Expérience de pilotage de projet, animation de réseau et gouvernance multi-acteurs.
- Posture d'arbitrage et de neutralité, capacité à gérer les situations sensibles et les conflits d'intérêt.
- Maîtrise des outils collaboratifs et travail en mode hybride (présentiel/télétravail).